

L'exploitation minière et la biodiversité

Les Canadiens et les Canadiennes sont de plus en plus conscients de l'importance de la préservation de la diversité biologique.

Gérer la biodiversité signifie gérer les terres et les activités en tenant compte de la faune, particulièrement des espèces menacées et de leur habitat. Certaines activités visant à protéger la faune et l'habitat sont réglementées (par exemple la protection des espèces menacées), mais la gestion de la biodiversité est d'abord et avant tout un engagement volontaire à l'égard de la gestion prévisionnelle et des pratiques qui contribuent à la conservation de la faune et de l'habitat.

Le Canada est en train d'élaborer une initiative de gestion de la biodiversité en vue de promouvoir, auprès des industries des ressources naturelles, des activités de gestion volontaires visant à conserver la faune et l'habitat. La promotion d'une éthique de gestion de la biodiversité auprès de ces industries se fera par l'échange d'idées et de meilleures pratiques. De plus, cette initiative a pour objectif de favoriser la création de partenariats entre l'industrie, les groupes de protection de l'environnement, les associations autochtones et les collectivités.

Un certain nombre de sociétés minières exerçant des activités au Canada intègrent la protection de la faune et de l'habitat à la planification des projets, et en tiennent compte dans leurs activités d'exploitation et de fermeture. En outre, un grand nombre d'entre elles appuient, dans le cadre de leur contribution au développement durable, des activités de protection de la faune qui ne sont pas reliées à l'exploitation minière. Certaines de ces activités sont réglementées, mais la plupart sont volontaires.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Plus de 150 pays ont des activités commerciales liées à l'exploitation minière, aux minéraux et aux métaux. L'industrialisation de tous ces pays repose sur l'exportation ou l'importation de produits en rapport avec les minéraux et les métaux, notamment la technologie, l'équipement et les biens de consommation respectueux de l'environnement qui améliorent la qualité de vie. Dans de nombreux pays, l'exploitation minière contribue à répondre aux besoins des collectivités grâce à l'infrastructure et aux installations médicales et éducatives qu'elle crée dans les collectivités moins nanties.

Le Canada participe à un certain nombre de groupes régionaux et internationaux qui encouragent le dialogue sur les questions liées à l'exploitation minière et au développement durable. Ces organismes s'intéressent à des aspects différents, par exemple l'innovation, le développement technologique, l'investissement, l'accès au marché et les obstacles au commerce.

Faune

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec le département d'étude de l'environnement et des ressources de l'Université de Waterloo, a dressé l'Inventaire des pratiques de l'industrie minière en matière de conservation de la faune et de l'habitat au Canada (<http://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/business/inventory>). Cet inventaire, où sont classées les activités de l'industrie minière canadienne liées à la protection de la faune et de l'habitat, se veut une source de renseignements à l'intention du grand public et des personnes qui veulent mettre en œuvre leurs propres activités de protection.